



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : <http://www.sitecommunistes.org>
Hebdo : communistes-hebdo@sitecommunistes.org
Courriel : communistes@sitecommunistes.org

27/09/2023

Les augmentations de salaires, ni à l'Élysée, ni à Matignon.

Tous ensemble unis dans la lutte!

Le prix à la pompe frôle, voire dépasse les deux euros le litre, pénurie de logement, hausse des prix, une personne sur trois qui se prive d'au moins un repas par jour, une sur deux a des difficultés à se soigner, à payer ses factures d'énergie ou à acheter des produits frais... Une situation qui s'aggrave alors que l'inflation persiste et rogne les salaires, permettant à peine de survivre pour des millions de salariés et les demandes d'aides alimentaires aux restos du cœur ou au secours populaire augmentent de 30% ...

Les multinationales de la distribution, de l'agro-alimentaire⁽¹⁾, ou encore de la pétrochimie, entre autres, profitent de la situation en témoignent les profits records du CAC40. Le gouvernement cherche à masquer ce scandale en avançant la date des négociations tarifaires entre la grande distribution et les principaux fabricants de produits de grande consommation. Une nouvelle poussée inflationniste pourrait être à l'ordre du jour. Les patrons de la grande distribution, n'ont pas manqué d'affirmer devant les députés qui les auditionnaient au sein de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, qu'ils comptaient encore augmenter les prix « *en 2024 ... une inflation qui tournera autour de 3 à 4%* » a pour sa part calculé le groupe Leclerc.

Alors que la hausse des prix de l'alimentaire n'est pas près de s'arrêter, une aggravation de l'inflation n'est pas à exclure. Comme toujours gouvernement et patronat continueront de nous expliquer qu'ils ne sont pas responsables et qu'il n'y a pas assez d'argent pour augmenter les salaires, mensonge ! La réalité, c'est que depuis deux ans les entreprises capitalistes font des profits records et se gavent en profitant de l'inflation.

Rien à espérer de la « conférence » pour les salaires.

L'exécutif a annoncé le lancement d'une « *conférence sur les salaires* » réunissant organisations syndicales et patronales pour discuter notamment « *des carrières et des branches sous le seuil du salaire minimum* ». L'objectif est clair: le gouvernement cherche une voie pour canaliser la tension sociale sur un terrain institutionnel. La colère est toujours profonde et la crise sociale n'est pas résolue. La « *conférence* » doit donner l'illusion qu'il y a « *du grain à moudre* » sur des miettes. Solidaires se distingue en refusant de participer à une « *énième conférence* » qui « *risque fortement d'être une rustine sur la jambe de bois de la catastrophe sociale* »

Il ne s'agira pas de discuter de l'indexation des salaires sur l'inflation ni même de la « *conditionnalité des aides* » aux entreprises a déjà prévenu le gouvernement. Pas question non plus d'évoquer une augmentation générale des salaires pour les plus précaires, mais seulement la réévaluation des minima de branches qui n'ont pas suivi les maigres augmentations successives du SMIC. Bruno Le Maire est très explicite sur les ambitions du gouvernement et d'expliquer: « *Nous devrions avoir, en 2023, une augmentation moyenne de 5% des salaires* ». Ce chiffre est sorti de son chapeau, alors que l'année 2023 n'est pas finie, il ne prend pas en compte les pertes de salaires réels subis par les travailleurs, une manière de passer sous le tapis, l'effet cumulatif de l'inflation. Selon les données de la Dares et de l'Insee, l'indice de prix harmonisé a progressé depuis juillet 2021 de 13,42 %, tandis que le salaire moyen de base a, lui, augmenté sur la même période de 6,77%, soit un décalage de 6,65 points !

Non, la dynamique salariale n'a pas « *à peu près* » suivi l'inflation.

Pas question d'indexer les salaires sur l'inflation pour Macron, il considère que le « *Smic est plus qu'indexé* » et qu'il « *a augmenté de 11 % depuis le début de l'année dernière* » (il faut qu'il change sa calculatrice) ...« *la dynamique salariale a à peu près suivi l'inflation* ». Tout va bien, donc, pour le chef de l'État.

C'est faux, les salaires ont pris beaucoup de retard par rapport aux prix. Depuis un an et demi, les prix augmentent nettement plus vite que les salaires, chacun le constate dans son caddie, à la pompe, sur la facture de gaz ou d'électricité, les impôts fonciers... Les perspectives ne sont guère optimistes. Dans ses prévisions pour 2023, la

Banque de France contredit Macron, elle considère que le salaire mensuel par tête « *reculerait en 2023, comme cela avait été le cas en 2022* ».

Au deuxième trimestre, les salaires au sens large (primes et rétributions annexes incluses) ont progressé de 4,9 % sur un an. L'Urssaf et l'Insee signale un recours massif des employeurs à la prime de partage de la valeur⁽²⁾, un outil exonéré de cotisations sociales.

L'urgence : développer les luttes et rompre avec le « *dialogue social* » !

Le gouvernement veut acheter la paix sociale, il est la courroie de transmissions du capital et le moyen de protéger les profits des multinationales. L'offensive sur l'assurance chômage, les retraites, le RSA, la sécurité sociale, les services publics... *le fameux dialogue social* a toujours agi dans le sens d'une régression sociale et désarme les travailleurs. Le *dialogue social* est un leurre il y a urgence à imposer une autre orientation sur le terrain de la lutte des classes!

Augmentation des salaires, pensions et bourses et leur indexation sur l'inflation est immédiatement applicable en s'attaquant aux profits des entreprises. Arracher de réelles augmentations sur les salaires c'est rogner sur les profits et aucune négociation n'est en mesure de les arracher sans lutte.

Il y a urgence à quitter ces négociations bidons et imposer un réel plan de lutte pour augmenter tous les salaires!

La colère et les attentes sont là et doivent être organisées. Dans l'optique de préparer un plan de bataille permettant d'imposer les revendications en se battant ensemble, unis, sur les salaires mais aussi contre l'offensive autoritaire du gouvernement, rien ne viendra de négociations entre « *partenaires sociaux* ».

Il faut faire émerger une réponse à la hauteur des enjeux d'une précarité qui se généralise.

Entre exploiters et exploités, pas d'aménagement possible.

Les multinationales possèdent le pouvoir, Président et gouvernement sont au service de ces sociétés capitalistes, organisant l'exploitation des travailleurs et du peuple, le pillage des richesses de la nation créées par les salariés. Elles n'ont qu'un objectif tout pour le profit maximum. Elles repartent à l'attaque contre les acquis du peuple, pour exploiter toujours plus. Pour changer, il faut prendre le pouvoir politique. Il faut prendre aux capitalistes les grands moyens de production et d'échange, les entreprises industrielles et financières, en donner la gestion au peuple et à ses représentants.

La lutte politique contre le capital, jusqu'à l'abattre pour imposer un changement fondamental de société est la seule perspective offerte au peuple c'est ce combat que propose et mène notre parti, rejoignez ce combat.

⁽¹⁾ Le secteur agroalimentaire a ainsi vu son taux de marge « s'envoler » de 30% au premier trimestre 2021 à un peu moins de 44% au quatrième trimestre 2022. Avec pour résultat **un doublement des profits** du secteur, « **passant de 3 à 6 milliards** » d'euros entre les quatrième trimestres 2021 et 2022.

⁽²⁾ Le 1^{er} juillet dernier, les rémunérations des agents de la fonction publique ont été augmentées de **1,5%** avec la **revalorisation de la valeur du point d'indice**. Ça ne fait pas le compte ! Le versement, à l'automne, d'une **prime exceptionnelle de pouvoir d'achat**, pouvant aller jusqu'à 800 euros, aux agents les moins bien payés : ça ne fait pas du salaire...

Une **nouvelle revalorisation générale** est envisagée au 1^{er} janvier 2024. Le SMIC à cette date pourrait se situer aux alentours de 1790 € bruts mensuels, le salaire minimum de la Fonction publique sera de 1800 €, soit 0,5 % au-dessus du SMIC. Le premier échelon se situera pour sa part à un brut de 1835 €, soit 2,5 % au dessus du SMIC, ce plancher se situait 14 % au-dessus du SMIC en 2000 !